

## **FR-Décryptage: Le système européen d'échange de quotas d'émission et l'accord tripartite.**

*L'accord tripartite signé par le gouvernement, le patronat et les syndicats LCGB et CGFP prévoit tout une flopée de mesures. Jusqu'à présent les observateurs n'ont prêté que peu d'attention aux aides étatiques dans le cadre du système européen d'échange de quotas d'émission, taillées sur mesure pour les entreprises avec des émissions importantes. Or, cette mesure est exemplaire pour un accord qui fait porter le fardeau financier de la crise énergétique par les salarié.e.s, les retraité.e.s, les stagiaires et les apprenti.e.s. Les grandes entreprises engrangent des bénéfiques records et l'Etat leur finance en partie les salaires et la frais liés à la protection du climat. Pour déi Lénk c'est une évidence: cette mesure est un scandale! Déi Lénk explique son opposition dans cette analyse du système d'échange de quotas.*

*Qu'est-ce que le système européen d'échange de quotas d'émission?*

Le système européen d'échange de quotas d'émission est une partie essentielle de la politique climatique libérale de l'Union européenne. Ce système est composé de deux instruments centraux: premièrement, il est déterminé le prix d'une tonne de CO2 émise dans l'atmosphère. Deuxièmement, il fixe un volume globale de gaz à effet de serre pouvant être émis pendant une période déterminée. Chaque année, ce volume doit être revu à la baisse pour que le niveau des émissions de CO2 baisse et que l'Union européenne puisse atteindre ces objectifs climatiques (-55% jusqu'en 2030).

*Qui concerné par ce système d'échange?*

Le système d'échange vise environ 11.000 sites de production en Europe qui sont responsables pour à peu près 45% des émissions. Il s'agit de grandes entreprises industrielles et d'entreprises énergétiques qui utilisent des énergies fossiles et qui, par conséquent, émettent beaucoup de CO2. Ce sont avant tout les centrales de charbon ou de gaz, l'industrie sidérurgique, les entreprises chimiques ou les producteurs de ciment. Au Luxembourg, il existe environ 20 sites de productions concernés. ArcelorMittal, Dupont de Nemours, Chronospan ou l'usine de ciment à Esch sont quelques exemples concrets.

*Comment fonctionne le système d'échange concrètement?*

Une entreprise émettant un certain volume de CO2, doit disposer de certificats pour ce volume. Il s'agit en somme de droits de pollution. Par exemple: une entreprise qui émet en un an 100.000 tonnes de CO2, a besoin de 100.000 certificats. En fonction du secteur d'activité de l'entreprise, elle reçoit une partie de ses certificats gratuitement (au Luxembourg, l'Etat les distribue), mais elle doit acheter le reste. Plus une entreprise pollue, plus il lui faut de certificats. L'idée principal derrière ce système d'échange est que l'offre et la demande fixent le prix des certificats. Donc, si une entreprise a besoin de plus de certificats, elle doit payer plus parce qu'elle pollue plus. Si le besoin en certificats augmente globalement, le prix du certificat doit en principe augmenter aussi. Par conséquent, les entreprises ont intérêt à émettre moins de CO2 à l'avenir. Bref, le marché fera baisser les émissions de CO2.

*Et cela fonctionne en pratique?*

Pas vraiment. Il y a toujours eu trop de certificats sur le marché. Pour cette raison, le prix du certificat était très bas. Les dix dernières années, il s'élevait à environ 5 euros. S'y ajoute que beaucoup d'entreprises ont reçu la plupart de leurs certificats gratuitement. C'est le cas par exemple d'ArcelorMittal et de son site de production de Schifflange. L'Etat a généreusement offert les certificats au sidérurgiste qui a simplement fermé le site. ArcelorMittal en a profité pour vendre ces certificats inutiles sur le marché pour faire un beau bénéfice.

*Mais aujourd'hui, le prix du certificat est beaucoup plus élevé!*

Oui parce que des réformes ont été mises en place au fur et à mesure: Il y a désormais moins de certificats gratuits et le nombre global de certificats a baissé parce que les objectifs climatiques sont devenus plus ambitieux. Mais le prix a augmenté de manière drastique parce que les marchés financiers ont fait de l'échange d'émissions une de leurs aires de jeu favorites. Des fonds spéculatifs misent sur une hausse des prix et achètent des certificats alors qu'ils n'en ont pas besoin. Ils attendent ensuite une hausse pour revendre. Cela montre que les droits de pollution sont soumis à une logique de spéculation boursière. Ce qui devrait nous faire réfléchir.

*Et la tripartie a décidé de dédommager certaines entreprises à cause de la hausse du prix des certificats?*

Exactement. D'un côté, les prix des certificats sont élevés (entre 80 et 90 euros), de l'autre côté, les prix de l'énergie ont explosé. En somme, il est arrivé ce que les défenseurs libéraux et écologistes du système d'échange ont appelé par leurs vœux: Les prix sont tellement élevés que les entreprises sont forcées d'investir dans des processus de production plus écologiques.

Mais ce n'est pas ce qu'il se passe. Les entreprises ne sont pas prêtes à investir car leurs actionnaires ne veulent pas renoncer à leurs profits et dividendes. Pour cette raison, l'Union européenne offre la possibilité aux Etats membres d'accorder des aides financières aux secteurs qui pourraient être concernés par le carbon leakage. Au Luxembourg, le patronat n'a pas dû fournir beaucoup d'efforts pour persuader le gouvernement de lui accorder ce cadeau.

Le principal problème de la mesure se trouve justement là: quelques semaines seulement après que le rapport du GIEC nous a confirmé qu'il faut très vite baisser les émissions pour contenir le réchauffement climatique à +2°C, le gouvernement donne aux grands pollueurs le droit de faire ce qu'ils veulent. Il dit: la situation est grave, mais nous détournerons le regard car nous préférons penser aux profits à court terme.

*Qu'est-ce le carbon leakage?*

En termes simples: c'est une délocalisation de la production. Si la production en Europe devient trop coûteuse à cause du système d'échange, des entreprises pourraient la délocaliser vers d'autres pays. Cela peut aussi vouloir dire que, en raison de coûts de productions, des entreprises ne veulent plus investir dans leurs usines. Il y a donc plusieurs facettes du carbon leakage. Ce qui est évident est que le patronat s'en sert comme épée de Damoclès pour exercer son chantage. Or, le carbon leakage est généralement surestimé: il n'existe pas d'études attestant un carbon leakage massif. La production d'énergie ne peut de toute façon être délocalisée. L'industrie sidérurgique a été délocalisée bien avant la création du système d'échange d'émission. La production d'acier ou de ciment ne peut d'ailleurs pas être entièrement délocalisée, car ses produits sont en très grande partie utilisés en Europe. Une délocalisation entraînerait d'énormes coûts de transport.

*Mais cette mesure, c'est donc du n'importe quoi?*

Tout à fait. Si l'Etat paie 75% de la hausse des prix de l'énergie (nous parlons ici de la partie liée directement à la hausse des prix des certificats) aux entreprises, alors le système d'échange n'a plus de raison d'être. Une hausse des prix est censée inciter les entreprises à investir pour rendre l'industrie moins polluantes et moins dépendantes des énergies fossiles. Le gouvernement creuse donc lui-même la tombe de ce système d'échange dont il n'a eu de cesse de vanter les mérites.

Revenons à notre exemple. Si une entreprise a émis 100.000 tonnes de CO2 en 2010, cela lui a coûté 500.000 euros (100.000 certificats à 5 euros le certificat) *Komme mer op d'Beispill vu virdrun zréck. Wann e Betrib 100.000 Tonnen CO2 ausstéisst an am Joer 2010 dofir 500.000€ bezuelt huet (also 100.000 Zertifikater fir jeeweils 5€).* Aujourd'hui, 100.000 certificats coûtent environ 8 millions. Le prix a donc été multiplié par 16! Si le système fonctionnait l'entreprise se dirait: je vais investir dans des processus plus écologiques afin de payer d'émissions. En règle générale, ces grandes entreprises

disposent des fonds nécessaires pour ces travaux. Il suffit d'investir les profits au lieu de les verser aux actionnaires.

*Combien cela coûte-t-il à l'Etat?*

En lisant le projet de loi, l'Etat pourrait ainsi gaspiller 400 millions d'euros jusqu'en 2030 pour permettre aux entreprises de continuer de polluer. Cet argent provient du budget de l'Etat dont les recettes proviennent à deux tiers de l'impôt sur les salaires et de la TVA. Or, ce sont les ménages sont déjà priés de payer en raison de l'inflation et de la manipulation de l'index. Cette dernière est d'ailleurs aussi une aide aux grandes entreprises.

*déi Lénk est clairement opposé à cette mesure?*

Oui, c'est une évidence. Elle est un désastre pour la politique climatique et d'un point de vue économique elle ne fait rien pour inciter à une baisse des émissions. Bien au contraire, elle continue la politique que nous connaissions: Les Etats financent les émissions des entreprises avec l'argent des salarié.e.s et des retraité.e.s.